

# ARRÈTE MUNICIPAL n°2025.187

Objet :  
Réglementation de Stationnement  
Parking de la Mairie

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ♦ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
- ♦ Considérant la demande de l'entreprise Mithieux TP et des Services Techniques de Saint-Jorioz pour le stationnement de véhicules pour l'enlèvement des Algeco et pour le déménagement de la Mairie.
- ♦ Considérant la nécessité de réserver un emplacement, afin d'assurer l'installation et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

## ARRÈTE

### Article 1 :

L'entreprise Mithieux TP ainsi que les Services Techniques de Saint-Jorioz ont l'autorisation d'occuper une partie du parking de la Mairie, les 4 places le long de la Mairie ainsi que les trois places face au Parc Vagnard, pour le stationnement de véhicules de Chantier du **12/12/2025 au 17/12/2025 inclus.**

### Article 2 :

Tout stationnement dans le périmètre réservé, hors celui prévu à l'article 1, sera considéré comme gênant au titre de l'article R.417-10 du code de la route.

### Article 3 :

Des barrières matérialisant l'espace réservé seront mises en place par l'entreprise chargée des travaux.

Le demandeur veillera à maintenir les lieux dans leur positionnement initial.

### Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

### Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
  - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
  - ✓ Les demandeurs.

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr)

A SAINT-JORIOZ  
Le 09 Décembre 2025

Le Maire  
Michel BEA

